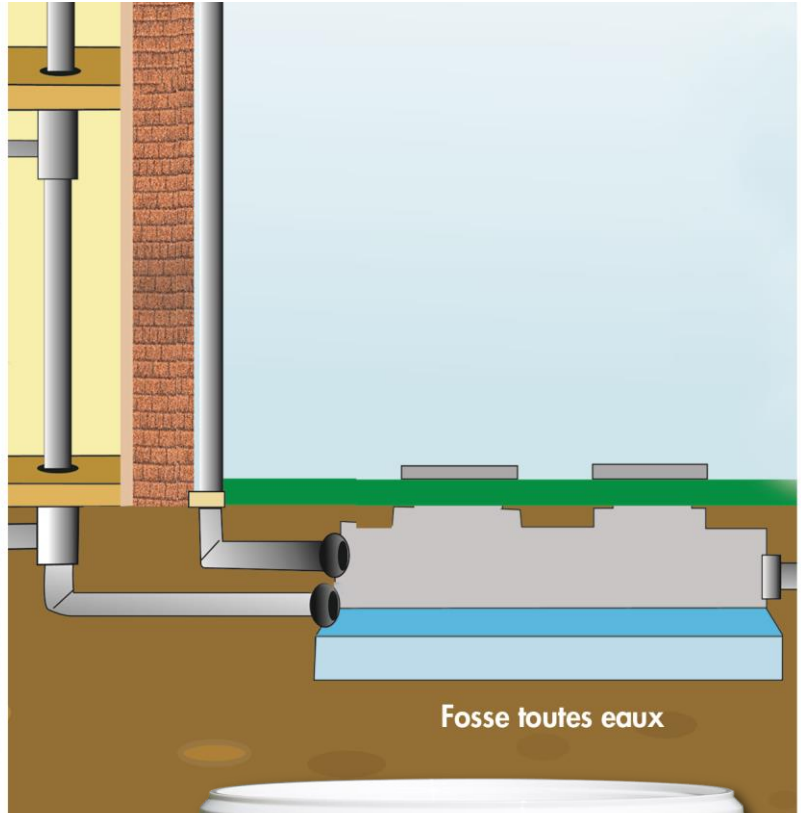




CVE.BIO P

Traitements biologiques pour colonnes d'eaux usées et canalisations verticales

- **Entretiennent les canalisations en rétablissant l'écoulement.**
- **Assainissent en éliminant les matières organiques.**
- **Suppriment la cause des mauvaises odeurs.**
- **Produits biodégradants, non classés et sans contrainte de rejet.**



Fosse toutes eaux



Conditionnements au catalogue :

- ✓ Seau 1 KG



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
DIFFUSION**
S.I.D Benelux sa-nv
50 avenue Georges Leconte - 1180 Bruxelles
Tél : 02 469 09 90 - info@sid.be





CVE.BIO P



Traitements biologiques pour colonnes d'eaux usées et canalisations verticales

- Entretiennent les canalisations en rétablissant l'écoulement.
- Assainissent en éliminant les matières organiques.
- Suppriment la cause des mauvaises odeurs.
- Produits biodégradants, non classés et sans contrainte de rejet.

CVE.BIO est un traitement biologique, association unique de supports minéraux, sels organiques et de micro-organismes vivants spécifiquement sélectionnés pour l'entretien des canalisations et réseaux d'eaux. Il se présente sous deux formes : liquide **CVE.BIO L** ou poudre **CVE.BIO P**.

CVE.BIO P est un concentré en poudre destiné plutôt au démarrage ou pour les actions chocs tandis que **CVE.BIO L** est une suspension liquide destinée à l'entretien régulier.

Une utilisation régulière permet de déboucher, curer, entretenir, assainir, protéger et prolonger la durée de vie des Canalisations Verticales des Eaux usées. En effet, ils suppriment naturellement les dépôts graisseux, les matières organiques qui bouchent régulièrement toutes canalisations. L'effet se remarque rapidement

par la disparition des mauvaises odeurs liées à ces engorgements. Ainsi pour du long terme, le débit des canalisations est restauré, les risques d'incident sur une canalisation (ruptures, fuites, obturations, déformations, etc...), qui sont toujours un drame complexe à résoudre et qui nécessitent de grands travaux) sont éliminés ce qui permet d'accroître la durée de vie des canalisations et d'assurer une protection durable contre la corrosion.

Enfin, le bilan d'un traitement aux **CVE.BIO P** et **L** est très favorable puisqu'ils sont totalement écologiques, sans risque car non classés comme dangereux, ni agressifs vis-à-vis des matériaux, automatisables pour les grands ensembles et économiques puisqu'ils permettent d'espacer les curages et de prévenir les risques d'endommagement.

Mode d'utilisation

TRAITEMENT DE CHOC / DÉMARRAGE / REDÉMARRAGE / ENGORGEMENT : CVE.BIO P recommandé. Evaluer la dose nécessaire pour traiter : nous recommandons 3 g de CVE.BIO P par mètre linéaire de canalisation que l'on pourra additionner avec ACTIVATEUR BIO à raison de 10 g/mètre linéaire. Mise en oeuvre : diluer dans de l'eau tiède, et séparément, les doses estimées d'ACTIVATEUR BIO et de CVE.BIO P, remuer pour homogénéiser. Verser ensuite ACTIVATEUR BIO dilué directement à l'évent (ou partie du réseau la plus haute), verser CVE.BIO P dans les points d'entrée du réseau d'eaux usées (toilettes, éviers, douches, etc...), tous les trois étages en partant du rez-de-chaussée. Renouveler le traitement en espaçant chaque application de quinze jours.

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Concerne tous les services ou les sociétés qui s'occupent de la maintenance des colonnes d'évacuation verticales d'eaux usées c'est-à-dire dans les mairies, les hôpitaux, les CHR (Cafés, Hôtels, restaurants, Clubs, ...), les immeubles de logement ou commerciaux, syndics, industries, les centres commerciaux, parcs de loisirs, hôtellerie de pleins airs, ...

Principaux éléments de composition

- Agents biologiques non dangereux (classe 1 EFB)
- Synergisants naturels (biosurfactants)

Propriétés physico-chimiques typiques

- CVE.BIO P
- Etat physique : poudre fine grise / liquide laiteux
- Parfum : sans
- Masse volumique : ~1200 kg/m³
- Granulométrie : entre 160 µm et 0,8 mm

- pH dilué dans l'eau à 1% : 6 +/- 0,5

Recommandations

Ne pas utiliser de bactéricides 2 heures avant et 2 heures après ensemencement. Traiter en période de faible utilisation (effluent le plus bas). Les températures idéales de traitement sont comprises entre 10 et 50°C donc attention aux périodes de gel et aux très fortes chaleurs car la population en bio-agents diminue fortement pendant ces intempéries; un réensemencement peu être nécessaire. De même le pH doit être compris entre 4,5 et 9,5, attention aux rejets dans les canalisations de produits chimiques comme les détartrants ou des nettoyeurs très alcalins.

Stockage

A conserver fermé, dans son emballage d'origine, à l'abri du gel, des rayons solaires et de la chaleur

Etiquetage

Sans



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

